

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 03 AOÛT 2026

OBJET : Délibération pour l'attribution de l'appartement T3 avec terrasse sis 300 rue de la Cure

Le trois août deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 19
Secrétaire de séance : MANUEL Agnès
Convocation en date du : 22 juillet 2026

PRESENTS : ACHIN Richard, ALLEQ Sylvie, BARBAN Daniel, BARTHELEMY Géraldine, BLACHE Claudie, BENEVENT Nicolas, BLANC Serge, CATELAN Thierry, DOUX Cécile, FAURE Amandine, GALLAND Nicolas, GALVIN Céline, GRAS Julien, GRAS Maiwenn, MAGNAN Richard, MANUEL Agnès, PRAT Denis

EXCUSE : GIRAUD Sylvie (pouvoir à ACHIN Richard)

ABSENT : CATELAN Richard

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'appartement de type T3 de 90 m² avec la terrasse, situé au 300 rue de la cure à St Eusèbe est vacant. Il propose de fixer le montant du loyer, de la caution et de sélectionner un candidat parmi les candidatures. Il souhaite également que le locataire s'engage à proposer un cautionnaire au moment de la signature du bail.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à la majorité (1 abstention, 17 votes pour) :

- **DECIDE** de louer l'appartement T3 avec terrasse sis au 300 rue de la Cure à Monsieur PIRA Florian et Madame FEUTRIER Candice à compter du 1^{er} octobre 2026.
- **FIXE** le loyer mensuel sans charge à 600 € (ce loyer sera révisé selon les conditions mentionnées dans le bail)
- **FIXE** la caution à 600 €.
- **DEMANDE** à ce qu'une caution solidaire soit mise en place.
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

